

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	667
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	21-Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire grecque
Job profile :	The person will have to be involved at all levels of teaching, from BA's degree to doctoral level. He or she will have to teach Greek history. Scientific profile : Asia Minor, mainly in the Hellenistic period. A good knowledge of Greek epigraphy would be appreciated, as well in conducting research.
Research fields EURAXESS :	History
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE DOMAINE UNIVERSITAIRE 19, Esplanade des Antilles 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MADAME GHODBANI HANANE
N° de téléphone :	Gestionnaire RH - Pole enseignants 0557121571
N° de Fax :	.
Email :	hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2021
Mots-clés :	histoire grecque ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UMR5607 (199512037K) - AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2021

POSTE N° 21PR0667

Nature de l'emploi	Professeur.e des universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46.1
Spécificité du poste	Histoire grecque
Section CNU	21eme - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire, 19, Esplanade des Antilles – 33607 PESSAC Cedex
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2021
Résumé du poste en anglais	The person will have to be involved at all levels of teaching, from BA's degree to doctoral level. He or she will have to teach Greek history. Scientific profile : Asia Minor, mainly in the Hellenistic period. A good knowledge of Greek epigraphy would be appreciated, as well in conducting research.
Euraxess research fields	Ancient history ; Ancient Studies
Enseignement	<p>La personne recrutée devra s'impliquer à tous les niveaux de l'enseignement dans le département d'histoire, de la licence 1^{re} année au master et aux concours, en assumant des TD, des CM et des séminaires. L'enseignement se fera prioritairement en histoire grecque, qui est enseignée à tous les niveaux évoqués. Il pourra être étendu à d'autres périodes de l'histoire ancienne, en particulier au niveau des concours de recrutement de l'enseignement secondaire (« leçon d'histoire générale »). Une participation à l'enseignement de l'épigraphie au niveau master serait attendue.</p> <p>La personne recrutée devra aussi encadrer les étudiant.e.s de master et doctorat en histoire grecque.</p>

	<p>On attend d'elle une participation active aux tâches collectives des équipes pédagogiques.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Le poste de professeur/professeure est rattaché à l'institut Ausonius – UMR 5607</p> <p>Ses travaux devront s'inscrire en priorité dans l'axe 4 d'Ausonius : « L'Asie Mineure et la Méditerranée grecques ». L'Asie Mineure est le champ de recherche privilégié de l'équipe d'hellénistes présents à l'Université Bordeaux-Montaigne (1 Pr, 3 Mcf, 1 Dr CNRS, 2 CR CNRS). Ce rattachement est d'autant plus souhaité que cet axe est engagé dans une restructuration et un élargissement de son périmètre scientifique, dans laquelle devra s'impliquer la personne recrutée. La personne pourra aussi s'impliquer, de façon secondaire, dans les autres axes de l'Institut Ausonius et contribuer à l'animation de projets de recherche transversaux.</p> <p>Une spécialisation sur la période hellénistique, si possible une capacité à participer à des activités de terrain, ainsi qu'une bonne connaissance de l'épigraphie grecque sont souhaitées.</p> <p>On attendra également de la personne recrutée qu'elle soit à même de collaborer avec AusoNHum, le service d'Humanités numériques d'Ausonius.</p> <p>On attend de la personne recrutée qu'elle prenne part à l'animation de la recherche à Ausonius, en coordonnant des programmes de recherche, en participant à la recherche de financements, à l'insertion ou à l'établissement de collaborations nationales et surtout internationales.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>La personne recrutée sera susceptible de s'impliquer tant dans les tâches propres à la section d'histoire ancienne, que dans les charges administratives du Département d'Histoire et de l'UFR Humanités, de l'Institut Ausonius, voire dans d'autres missions à l'échelle de l'université Bordeaux Montaigne.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats et aux candidates qu'ils/elles ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de contact : drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^(L. 123-3) Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code</p>

	<p>de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les étudiant.e.s en doctorat et master.</p> <p>En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de la personne recrutée qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.</p>